Envoyé en préfecture le 14/12/2016 Reçu en préfecture le 14/12/2016

Affiché le 1 4 DEC. 2016 ID : 056-215601626-20161212-DB20161206-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du 12 Décembre 2016

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

#### **Etalent présents:**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Philippe DONIES, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Serge LECUYER à Ronan LOAS, Martine YVON à Patricia QUERO-RUEN, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

Absents: Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Dominique DAUGES.

Secrétaire de séance : Katherine GIANNI

Présents : 25 Pouvoirs : 04

Absents : 04

Envoyé en préfecture le 14/12/2016 Reçu en préfecture le 14/12/2016

Affiché le 1 4 DEC. 2016 ID: 056-215601626-20161212-DB20161206-DE

n°06

#### **DIRECTION DES RESSOURCES**

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur: Teaki DUPONT

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 31 décembre 2016 (Annexes 1, 2 et 3) afin de prendre en compte les départs d'agents titulaires et l'arrivée de nouveaux collaborateurs et de faire coïncider les postes budgétés et les emplois pourvus notamment par la suppression des postes des agents en disponibilité depuis plus de six mois (hors motif médical).

Il convient de noter en particulier les éléments suivants :

Filière administrative: variation de l'effectif: +0

La variation s'explique par la suppression d'un poste d'attaché principal à la direction de la cuisine centrale suite à un départ en retraite (remplacement par un technicien territorial lors de la dernière modification du tableau) et de deux postes de rédacteurs principaux (1 poste au service urbanisme dans l'attente du lancement d'un recrutement et 1 poste aux services à la population suite au recrutement d'un adjoint administratif principal de 1ère classe) et la création de deux postes : un poste d'adjoint au service des ressources humaines et un poste d'attaché territorial au service de la commande publique.

Filière technique: variation de l'effectif: -1

Suite à un départ en retraite, un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe est supprimé dans l'attente d'un recrutement. A noter l'avancement de grade de 10 adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe au grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe

Filière médico-sociale: variation de l'effectif: +0

La variation s'explique par la création d'un poste d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe dans le cadre du reclassement d'un agent de l'EHPAD Ter et Mer et la suppression d'un poste d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe suite à une disponibilité de longue durée.

Filière culturelle: variation de l'effectif: +1

La variation s'explique par la titularisation d'un agent contractuel sur un poste de professeur de musique (25%), l'agent étant par ailleurs titulaire sur un poste de professeur de musique dans une collectivité voisine. A noter également, l'avancement au grade d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe de deux agents suite à la réussite de l'examen professionnel correspondant.

Envoyé en préfecture le 14/12/2016

Reçu en préfecture le 14/12/2016

Affiché le 1 4 DEC. 2016

ID : 056-215601626-20161212-DB20161206-DE

Filière animation : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe, pourvu par un agent de l'EHPAD Ter et Mer ayant sollicité son intégration dans la collectivité.

Filière police municipale : variation de l'effectif : -2

Un poste de chef du service de Police municipale avait été conservé au tableau des effectifs à la suite de la mutation externe de l'agent occupant précédemment le poste. Celui-ci a été pourvu par promotion interne par un agent occupant un poste de brigadier-chef principal. Ce dernier poste est donc supprimé au tableau des effectifs. Par ailleurs, le poste d'un agent en disponibilité de longue durée est supprimé.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés au 31 décembre 2016 à la ville (agents titulaires):

Postes budgétaires : 236 postes

Effectifs pourvus: 230 agents

Effectifs d'agents non titulaires : 55 agents

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la Commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils » du vendredi 2 décembre 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE cette proposition

Délibération adoptée à l'UNANIMITE - 8 ABSTENTIONS (groupe de l'opposition) -

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

at .

Roman LOAS,

Maire



Envoyé en préfecture le 14/12/2016 Reçu en préfecture le 14/12/2016

Affiché le

Affiché le 1 4 DEC. 2016 ID : 056-215601626-20161212-DB20161206-DE

# ANNEXE 1 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L	SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES
	Filière A	DANNIS	TRATIVE
1 2	Attaché principal	1	Attaché
	Rédacteur principal de 1ère classe	1	Adjoint administratif principal de 1êre classe Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe
3		3	
	Fillère	ANIMA	TION
		1	Adjoint d'animation de 1ère classe
0		1	
	Filling (	CULTU	RELLE
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe T.N.C (46,25%)	1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe T.N.C (45%)
	111.0 (10,20 %)	1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe T.N.C (25%)
?	Adjoint du patrimoine de 2ème classe	2	Adjoint du patrimoine de 1ère classe
3		4	
	Fillièm POLI	CE MUI	VICIPALE
	Brigadier -chaf principal de police municipale Gardien de police municipale		
_		0	
	Fille	re MED	ICO-SOCIALE
	ATSEM de 1ère classe	1	Agent social de 2ªme classe
		1	
	Ellière 1	ECHNI	QUE
)	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Agent de maîtrise
	Adjoint technique de 2ème classe	10	Adjoint technique de 1 en classe
2		11	
1		20	

## ANNEXE 3 - TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS NON TETUE APRES decture le 14/12/2016 09/11/2016

TFYPYÁRRESÉTECTURE le 14/12/2016 09/11/2016

Reçu en préfecture le 14/12/2016

ACCADA LA DEC. 2016

	100	T		Affiché le	L. ZUID	
AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	65,555	0514114155555	ID: 056-21560162	-20161212-DB2	161206-DE
(emplois pourvus)	8	SECTEUR	REMUNERATION	CONTRAT	EFFECTIFS	EFFECTIFS
(empos pourvos)	A A		(IB)		en nombre	etp
	U	<del> </del>				au 01/01/2017
cabinet (contr.)	A	ADM.	500		-	
	1 ^	ADINI.	688	Art. 110	1,00	1,00
20	A	ADM.	500	4		
ALBERT AND	A	ADM.	423	Art. 3-3 2*	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF Zème closse (contr.) T.C.	c	ADM.	340	Art. 3-3 2* Art. 3-1	1,00	1,00
		Barri.	340	A/L 3-1	3,00	3,00
TECHNICIEN (contr.)	В	ТЕСН.	425	Art. 3) 1°	1.00	* **
TECHNICIEN (contr.)	8	ТЕСН.	357	Art. 3-2	1,00 1,00	1,00
				F# C. 3-2	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	С	ТЕСН.	340	Art. 3-1	5,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	C	TECH.	343	Art. 3-1	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	С	ТЕСН.	347	Art. 3-1	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	С	SCOL	340	CDI	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.) T.N.C. 90%	С	SCOL	351	CDI	1,00	0,90
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (cantr.) T.N.C. 89%	С	SCOL	347	CDI	1,00	0,89
	1				.,	0,00
ASSIST. CONSERVATION PB	В	RESSOURCES	357	Art. 3) 1*	1,00	1.00
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.C. (contr.)	В	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	1,00
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 80%	В	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,80
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 55%	В	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,55
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 40%	В	CULT.	450	Art. 3-2	3,00	1,20
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 25%	8	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,25
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 18%	В	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,18
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 10%	8	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,10
EDUCATEUR DES A DE James I TALE DON	l _ i	l	1	i		
EDUCATEUR DES A.P.S. (contr.) T.N.C. 80% EDUCATEUR DES A.P.S. (contr.) T.N.C. 50%	8	SPOR.	357	Art. 3-1	1,00	0,80
EDUCATEUR DES A.P.S. (contr.) T.C.	8	SPOR.	361	Art. 3-1	2,00	1,00
EDUCATEUR DES A.P.S. (H)	β	SPOR. SPOR.	357	Art. 3-1	1,00	1,00
OPERATEUR DES A.P.S. (H)	c	SPOR.	381 349	Art. 3-1	4,00	4,00
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		Sron.	349	Art. 3-1	5,00	5,00
APPRENTI		ENV.		Annenation		
APPRENTI		BAT.		Apprentissage Apprentissage	2,00	2,00
		Communication		Apprentissage	4,00	4,00
		Informatique		Apprentissage	1,00 1,00	1,00
!	! [			who curesage	1,00	1,00
	1 1		i		I	
					- 1	
				{	I	
CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI		TECH.	i	C.A.E.	3,00	3,00
1		ANIM,		C.A.E.	2,00	2,00
1		ADMIN.	i	C.A.E.	1,00	1,00
				I		
EMPLOIS D'AVENIR	1	-		I	i	ı
		l			I	
					I	1
<u></u>						
TOTAL						48,67

Reçu en préfecture le 14/12/2016

					Reçu en préfecture le 14/12/2016		
GRADES ou EMPLOIS	97		<b>Ι</b> <u>Ω</u>	<del></del>			LDEC. 2016
- THE COURT OF STATE	CATEGORIES	EFFECTIF8 BUDGETAIRES	MODIFICATIO N	SUDGETAR	D: 05572188	01626- <b>20</b> 461	212-DB20161206-DE
	N N	C.M. du	00	C.M. du	Armenar		
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	+	0110112011	-	01/01/2917	0110112011	+	-
FILIERE ADMINISTRATIVE	^	1		1 1	1	1	
ATTACHE PRINCIPAL				1		[	
ATTACHE	1	1	1	3	3	1	
REDACTEUR PRINCIPAL 16re classe	В	5	-2	7 3	7 3		1
REDACTEUR PRINCIPAL Zème cinese REDACTEUR	В	2		2	2	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1416 CISSES	B	1 6	_	1	1		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 24me ciasse	C	8	7	8	7 7		1
ADJOINT ADMINISTRATIF tere classe	C	9	Ì	9	9	0,5	
ADJOINT ADMINISTRATIF Zéme classe	C	13	1	14	13	1,45	
S/TOTAL	4	55	0	55	53	1,95	
							7
INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR	A	3		3	3		
TECHNICIEN PRINCIPAL 16re CLASSE	A B	0		0	0		
TECHNICIEN PRINCIPAL 26me CLASSE	1	2		2	2		
TECHNICIEN AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	8	3		3	3		1
AGENT DE MATTRISE PRINCIPAL.	C	8	20	8	8		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 16ru classe	C	18	2	9 16	9		1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 28/118 classe	C	10		10	10	1	1
ADJOINT TECHNIQUE tère classe ADJOINT TECHNIQUE Zème classe	0	7	10	17	17		1
	0	53	-19	43	40		1
S/TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		116	-9	115	112	0	1
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 2ème clesse		,					
A.T.S.E.M. 1ère classe	0		-2	7	7		
AGENT SOCIAL 2ème classe,			1	1	0		
S/TOYAL		3	0	8	8		
FILIERE SPORTIVE							
CONSEILLER PRINCIPAL des A.P.S. 2ème clesse	A	0		0	0		
CONSEILLER des A.P.S	A	5		2	2		
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC, 1ère classe EDUCATEUR des A.P.S. PRINC, 2ème classe	a	4		4	4		
EDUCATEUR des A.P.S	8	0 1		0 1	0		
STOTAL	-	7			1		
FILIERE CULTURELLE		1	- 6	7	7		
ASSIST, ENS. ARTISTIQUE PRINC 16re classe T.C	в	5		_			
ASSIST ENS ART PRINC tère clease T.N.C. (45.00 %)	В	1		5 1	5	0.46	
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C (37.50 %)	B	1		1	;	0,45 0,375	
ASSIST, ENS. ARTISTIQUE PRINC 2ème classe T.C. ASSIST, ENS ART, PRINC 2ème classe T.N.C. (45 %)	8	0		0	0	-,	
ASSIST ENS ART PRINC 26me classe T.N.C. (46,25 %)	В	0	1	1 0	1	0,45	
ASSIST ENS ART PRINC 2ème classe T.N.C. (25 %)	В	Ď	1	1	0	0,4625 0,25	
IIBLIOTHECAIRE ISSISTANT CONSERVATION PRINC 1ère classe	8	0		0	0	-,0	
SSISTANT CONSERVATION PRINC Tere classe	AB			1	1		
SSISTANT CONSERVATION	8	0		0	1	J	
DJOINT DU PATRIMOINE principal de 1ère classe DJOINT DU PATRIMOINE de 1ère classe	0	1		1	,		
DUDINT DU PATRIMOINE de 1ère classe  DUDINT DU PATRIMOINE de 2ème classe	B	1 6	2	3	3		
	-		-2	4	4		
S/TOTAL S/TOTAL	-	18	1	19	19	1,9875	
MAIA TELES PERMISSIONAL AND ADDRESS OF THE PERMISSIONAL AND AD		.				1	
Maria Salaman	B	3 0	l l	3	3		
NIMATEUR	В	2	- 1	2	0 2		
TAMES OF THE PARTY	c	1	ļ	1	1		
The state of the s	C	5		1	1		
a street the street and a stree	c	14	2.10	6	6	, 1	
S/TOTAL	-	28	31	27		4	
OLICE MUNICIPALE		-		41	26	5,9875	
HEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	В	1		1		- 1	
RIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	c	2	-1	1	- ;		
DOLEN		3		3	3	- 1	
T.	_ ۲	1	~ <del>1</del>	0	0		
S/TOTAL	$\perp$	7	-2	5	5		
OTAL		237	-1	236	230	9,925	